
DESTINATAIRES : Tous les gestionnaires du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Service de prévention et contrôle des infections

DATE : 2026-04-02

OBJET : **Audits périodiques d'inspection visuelle des zones propres ou souillées**

Dans le cadre de l'application de la politique de nettoyage et désinfection de bas niveau des équipements médicaux, il est requis d'effectuer des audits d'inspection visuelle des zones propres ou souillées à l'aide de la grille de questions. Celle-ci est accessible via le code QR inscrit sur les affiches des zones. Les audits doivent être effectués idéalement les premiers lundis de chaque mois par unité de soins, étage ou secteur ciblé par la politique.

Voici les documents nécessaires pour effectuer l'audit d'inspection visuel :

- [Affiche zone propre](#)
- [Affiche zone souillée](#)

Votre participation joue un rôle déterminant dans la qualité et la sécurité des soins offerts. Grâce à ces audits, les gestionnaires et les équipes pourront mettre en lumière les forces déjà en place et repérer les aspects nécessitant des ajustements. Ces constats serviront de base à l'élaboration d'un plan d'amélioration continue de la qualité, au bénéfice de tous.

Un Power BI sera produit dans la prochaine étape de ce dossier en collaboration avec l'équipe de la démarche qualité.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration et de votre engagement à maintenir des milieux de soins sécuritaires.

Pour toute question liée au Forms de l'audit, vous devez écrire à l'adresse courriel : spci.ciessmo16ssss.gouv.qc.ca